

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée CADENELLE - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

Lycée CADENELLE - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration - en apprentissage (38790)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée CADENELLE - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration - en apprentissage (38790)	Jury par défaut	Tous les candidats	24	42	3

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Le niveau atteint au sein du parcours Bac Pro HR ou Bac Technologique STHR.	Il s'agit des éléments de dossiers mis à disposition par l'intermédiaire de la plateforme Parcoursup.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Savoir-être	implication dans sa scolarité et volonté de progression de la part de l'élève	Le suivi assidu de la formation est un incontournable	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	motivation dont l'élève témoigne pour poursuivre ses études en BTS MHR	La lettre de motivation doit faire ressortir l'envie et la volonté d'engager un parcours de formation exigeant.	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Une attention particulière est portée dans les dossiers de candidature à :

- L'examen des notes des bulletins de première et de Terminale,
- L'examen des appréciations notées par les enseignants (régularité dans le travail, implication dans sa scolarité et volonté de progression de la part de l'élève).
- L'assiduité et au comportement en classe de l'élève.
- La motivation dont l'élève témoigne pour poursuivre ses études en BTS MHR.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Un temps de réflexion suffisamment long et approfondi doit être consacré à la rédaction des éléments attendus pour la constitution du dossier de candidature Parcoursup.

Le Projet de Formation mérite d'être particulièrement étoffé et personnalisé.

Signature :

Romain BIROT,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée

CADENELLE